



ACTION 1.1.1 Développer et diversifier les pratiques du compostage individuel

Axe 1 : Biodéchets « R » Retour à la terre

DEMARCHE

Afin d'encourager les usagers à réduire leurs déchets, GPS&O accompagne le développement du compostage domestique en distribuant des composteurs individuels. Les formations dédiées diffusent les bonnes pratiques en s'appuyant sur un réseau de référents compost au plus proche des habitants. En moyenne, 27,4% des ordures ménagères résiduelles sont compostables. L'objectif est de favoriser la gestion de proximité des biodéchets. Grâce à la distribution de composteurs individuels opérée depuis 2007, d'importantes quantités de biodéchets sont compostées à domicile. Cela représente 1 500 tonnes d'OMR en moins en 2023, soit 3,4 kg/habitant/an divertis grâce au compostage individuel.



OBJECTIF 2030

- 2 700 tonnes

FLUX



VEGETAUX



OMR

MISE EN ŒUVRE

- Intégrer les informations pratiques du compostage sur le site internet de la collectivité ;
- Poursuivre la fourniture de composteurs individuels. Les modalités financières en vigueur sont maintenues : subventionné - coût pour l'utilisateur = 20€ l'unité (coût réel 85 €, soit 65€ pris en charge par GPS&O) ;
- Sensibiliser et former à la pratique du compostage.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation : Le Mantois en Transition (MET) ;
- Les associations pour la gestion des sites de compostage, la formation des habitants et actions de sensibilisation : Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères (ELLSA), Les Colibris d'André ;
- Le Réseau Compost Citoyen IDF (RCC) pour partager les connaissances et bonnes pratiques, sensibiliser les populations au compostage de proximité ;
- Les communes pour le soutien et la mise en réseau au niveau local ;
- La Région Ile-de-France apporte un soutien technique et financier à l'association RCC pour le tri à la source des déchets fermentescibles et leur traitement par des procédés naturels et écologiques comme le compostage ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O, co-pilotage avec des associations locales

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Fourniture d'un guide du compostage pour les ménages ;
- Distribution de composteurs ;
- Sensibilisation et formation au compostage des déchets alimentaires en habitat individuel ;
- Communiquer sur les bons gestes du compostage via des vidéos explicatives, sessions de formation au compostage en visioconférence en complément des opérations présentielle sur inscription ;
- Distribution de bioseaux et de brass compost aux habitants.

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Recourir à des prestataires pour externaliser les opérations d'animation et de promotion du compostage en cas de sous-effectifs des postes conseillers "tri-réduction" pour éviter le retard dans la distribution de composteurs ;
- Promotion du jardinage naturel durant les formations au compostage.

EXEMPLARITE

- Formation systématique des usagers lors de la remise de composteurs individuels.

COMMUNICATION

- Communication en ligne, sur les réseaux sociaux, avec flyers et affiches, pour s'inscrire aux Ateliers de formation au compost.
- Diffusion en ligne du "Guide pratique du compostage GPS&O".

SUPPORTS

- Flyers et affiches pour s'inscrire aux Ateliers de formation au compost.

SENSIBILISATION

- Ateliers pour le grand public sur le compostage avec un support Power Point :
 - distribution du "Guide pratique du compostage GPS&O" en format papier et possibilité d'acheter des composteurs ;
 - diffusion du Guide sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux.
- Ateliers dans les écoles pour sensibiliser les étudiants au sens du compostage :
 - mise en place d'un composteur de l'école avec la collaboration des enseignants.
- Distribution de bioseaux et de kit de compostage individuel au tarif préférentiel.

SUPPORTS

- Guide GPS&O "Guide pratique du compostage" en format papier ;
- Guide Ademe "Comment réussir son compost ?" ;
- Guide Ademe "Tout comprendre : la santé des sols" ;
- Bioseaux,
- Kit de compostage individuel au tarif préférentiel.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Composteurs individuels	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 800 000
Opérations formation	20 625	20 625	20 625	20 625	20 625	20 625	123 750
TOTAL	320 625	320 625	320 625	320 625	320 625	320 625	1 923 750

TABLEAU DE BORD

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Compostage à domicile	450	450	450	450	450	450	2 700
TOTAL	450	450	450	450	450	450	2 700

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Composteurs individuels distribués	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	18 000
Opérations de formation	150	150	150	150	150	150	900



ACTION 1.1.2 Mettre en place un service de gestion des biodéchets en habitat collectif et maison de ville

DEMARCHE

Déploiement du tri à la source des biodéchets par la collecte en apport volontaire : proposition de mise en place de points d'apport volontaire à destination des collectifs et des maisons de ville.



OBJECTIF 2030

- 5 352 tonnes

FLUX



OMR

MISE EN ŒUVRE

- Intégrer les informations pratiques concernant les biodéchets sur le site internet de la collectivité ;
- Mettre à disposition des moyens : poursuivre la fourniture de PAV ;
- Animer et suivre les ateliers de sensibilisation ;
- Expérimenter la collecte des biodéchets en apport volontaire de deux types de dispositifs (abri-bacs et composteurs grutables) prévues sur 6 quartiers à l'automne 2025, et réaliser un bilan après 1 an ;
- Généraliser l'action à partir de 2029.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation : Le Mantois en Transition (MET) ;
- Les associations pour la gestion des sites de compostage, la formation des habitants et actions de sensibilisation : Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères (ELLSA), Les Colibris d'Andrésey ;
- Le Réseau Compost Citoyen IDF (RCC) pour partager les connaissances et bonnes pratiques, sensibiliser les populations au compostage de proximité ;
- Les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété des communes pour la communication auprès des habitants et la mobilisation de leurs copropriétaires, et pour l'organisation de la gestion des biodéchets et de collectes en pied d'immeuble : « Les Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis » ;
- Les communes pour le soutien et la mise en réseau au niveau local ;
- La région Ile-de-France apporte un soutien technique et financier à l'association RCC pour le tri à la source des déchets fermentescibles et leur traitement par des procédés naturels et écologiques comme le compostage ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Coupler les récupérations de composteurs à une formation utilisateur et de promotion du jardinage naturel.

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Les services de GPS&O ont la possibilité de faire appel à un prestataire pour la réalisation des actions de formation au compostage des déchets alimentaires ;
- Etudier la possibilité d'un groupement de commande pour la gestion séparée des biodéchets alimentaires des cantines scolaires.

EXEMPLARITE

- Marché de prestations de services d'accompagnement au compostage collectif pour la sensibilisation des ménages et des gardiens d'immeubles

COMMUNICATION

- Communication en ligne et sur les réseaux sociaux, avec flyers et affiches, pour s'inscrire aux formations sur le tri des biodéchets et le compost, pour les habitants des habitats collectifs et maisons des communes ;
- Diffusion sur le site et sur les réseaux sociaux d'une cartographie des points de collecte des biodéchets ;
- Communication sur la mise en place d'abri-bacs et de composteurs grutables.

SUPPORTS

- Flyers et affiches pour s'inscrire aux formations sur le tri des biodéchets et le compost, et pour la fourniture d'abri-bacs et de composteurs grutables.

SENSIBILISATION

- Formation pour les habitants en habitats collectifs et maisons de ville sur le tri des biodéchets et le compostage à l'aide d'un Power Point :
 - distribution du Guide pratique du compostage GPS&O en format papier ;
 - diffusion du Guide pratique du compostage GPS&O sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux ;
 - possibilité d'utiliser/distribuer les guides Ademe sur les déchets verts : "Guide pour aménager mon jardin zéro déchet", "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts".

SUPPORTS

- Support Power Point sur le compost pour la formation.
- Guide GPS&O "Guide pratique du compostage" en format papier ;
- Guide Ademe "Comment réussir son compost ?";
- Guide Ademe "Guide pour aménager mon jardin zéro déchet" ;
- Guide Ademe "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts" ;
- fourniture d'abri-bacs et de composteurs grutables.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Abri-bacs	4 500	18 000	18 000	18 000	33 000	48 000	139 500
Composteurs grutables	3 900	15 600	15 600	15 600	22 100	28 600	101 400
Opérations de sensibilisation	3 300	3 300	3 300	3 300	8 250	8 250	29 700
TOTAL	11 700	36 900	36 900	36 900	63 350	84 850	270 600

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Abri-bacs	113	450	450	450	825	1 200	3 488
Composteurs grutables	72	287	287	287	406	526	1 865
TOTAL	185	737	737	737	1 231	1 726	5 353

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Abri-bacs en service	3	12	12	12	22	32	93
Foyers participants – abri-bacs	750	3 000	3 000	3 000	5 500	8 000	23 250
Opérations de sensibilisation – abri-bacs	12	12	12	12	30	30	108
Composteurs grutables en service	3	12	12	12	17	22	78
Foyers participants - composteurs grutables	750	3 000	3 000	3 000	4 250	5 500	19 500
Opérations de sensibilisation - composteurs grutables	12	12	12	12	30	30	108



ACTION 1.1.3 Développer le compostage partagé et animer le réseau de citoyens référents

Axe 1 : Biodéchets « R » Retour à la terre

DEMARCHE

En 2023, les déchets des habitants ont diminué de 4,7 kg/habitant/an grâce aux politiques de gestion séparée des biodéchets. 0,2 kg/habitant/an sont attribuables à l'installation de composteurs partagés. Les composteurs partagés restent un levier efficace pour la réduction des biodéchets et pour diffuser une culture durable commune.



OBJECTIF 2030

- 1 200 tonnes

FLUX



OMR

MISE EN ŒUVRE

- Intégrer les informations pratiques du compostage sur le site internet de la collectivité ;
- Lancer un appel à volontaires et mettre en place les formations ;
- Partager les bonnes pratiques entre référents ;
- Poursuivre la fourniture de composteurs partagés ;
- Animer et suivre le réseau des référents, enquête annuelle de satisfaction.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation : Le Mantois en Transition (MET) ;
- Les associations pour la gestion des sites de compostage, la formation des habitants et actions de sensibilisation : Ensemble, un Lieu pour des Liens Solidaires à Achères (ELLSA), Les Colibris d'Andrésey ;
- Le Réseau Compost Citoyen IDF (RCC) pour partager les connaissances et bonnes pratiques, sensibiliser les populations au compostage de proximité ;
- Les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété des communes pour la communication auprès des habitants et la mobilisation de leurs copropriétaires, et pour l'organisation de la gestion des biodéchets et de collectes en pied d'immeuble : « Les Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis » ;
- Les communes pour le soutien et la mise en réseau au niveau local ;
- La région Ile-de-France apporte un soutien technique et financier à l'association RCC pour le tri à la source des déchets fermentescibles et leur traitement par des procédés naturels et écologiques comme le compostage ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O, co-pilotage avec des associations locales

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Fourniture d'un guide du compostage partagé pour les référents en collectif ;
- Promotion du compostage des déchets alimentaires en habitat partagé.

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Recourir à des prestataires pour externaliser les opérations d'animation et de promotion du compostage en cas de sous-effectifs des postes conseillers "tri-réduction" pour éviter les retards ;
- Partage de retours d'expériences entre référents composteurs.

EXEMPLARITE

- Actions de communication et de valorisation des sites de compostage partagés (inaugurations, participations aux animations compostage sur les sites, communication externe) ;
- Mise en place d'un marché de prestations de services d'accompagnement au compostage.

COMMUNICATION

- Communication en ligne, sur les réseaux sociaux et avec flyers et affiches, pour encourager les citoyens à s'engager en tant que référent des composteurs partagés.
- Communication sur les modalités d'inscription, les dates et le déroulement des formations.
- Communication sur les événements de sensibilisation destinés aux enfants sur les sites de compostage partagé.

SUPPORTS

- Flyers et affiches avec les dates et les modalités d'inscription pour devenir référents des composteurs partagés.

SENSIBILISATION

- Formations approfondie sur le compostage pour les citoyens référents des composteurs partagés, à l'aide d'un PPT.
- La formation comprend :
 - comment et pourquoi mettre en place un site de compostage partagé ;
 - importance de la santé des sols et leurs impacts sur l'environnement ;
 - utiliser la communication engageante avec les habitants des résidences collectives ;
 - formation à l'utilisation de l'application Slack pour échanger avec les citoyens participants au compostage collectif.
- Diffusion en format papier du Guide GPS&O "Guide pratique du compostage" aux référents ;
- Sensibilisation pour les enfants sur les sites des composteurs partagés, pour les familiariser avec le fonctionnement et l'utilité de cette mesure ;
- Fourniture et mise en place de composteurs partagés.

SUPPORTS

- Support Power Point sur le compostage pour la formation ;
- Guide GPS&O "Guide pratique du compostage" en format papier ;
- Guide Ademe "Comment réussir son compost ?" ;
- Guide Ademe "Tout comprendre : la santé des sols" ;
- Support Power Point sur la Communication Engageante et sur Slack ;
- Supports d'animations pour les enfants sur le compost.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Composteur partagé	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	48 000
Opération de sensibilisation référent	3 300	3 850	4 400	4 950	5 500	6 050	28 050
TOTAL	11 300	11 850	12 400	12 950	13 500	14 050	76 050

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Composteurs partagés	200	200	200	200	200	200	1 200
TOTAL	200	200	200	200	200	200	1 200

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Composteurs partagés distribués	20	20	20	20	20	20	120
Nbre de référents compostage enregistrés	120	140	160	180	200	220	1 020
Opérations de formation chaque année	24	28	32	36	40	44	204



ACTION 1.2.1 Agir sur le gaspillage alimentaire chez les particuliers

Axe 1 : Biodéchets « R » Retour à la terre

DEMARCHE

Dans le processus de production jusqu'à la consommation, ce sont les ménages qui gaspillent le plus (40%). Chaque année, un Français jette 24 kg de nourriture encore comestible, ce qui correspond à 100 € par habitant. Un travail de sensibilisation est à opérer afin que la prévention du gaspillage alimentaire devienne une habitude bien ancrée.



OBJECTIF 2030

- 6 tonnes

FLUX



OMR

MISE EN ŒUVRE

- Mettre en ligne les documents "ça suffit le gâchis" de l'ADEME ;
- Lancer un appel à foyers témoins et réaliser le suivi ;
- Lancer une campagne de communication (site internet, affichages publics, presse locale, réseaux sociaux...) et ateliers : acheter au juste besoin (rappel sur les différentes dates de consommation des produits), valoriser les actions mises en place auprès des habitants du territoire, profiter des éco-événements du territoire (quinzaine du compostage, pique-nique zéro déchet etc.) pour sensibiliser le plus grand nombre.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations pour sensibiliser au geste de tri et à la prévention du gaspillage alimentaire : Le Mantois en Transition (MET) avec l'atelier "Faut pas gâcher !" ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O, co-pilotage avec des associations locales

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Réalisation régulière d'opérations de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et auprès du grand public (une par semaine).

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Des marchés alimentaires exemplaires et qui deviennent des lieux de sensibilisation : vente de paniers à petits prix en fin de marchés, don des invendus à des associations ;
- Don de denrées alimentaires excédentaires : établir des partenariats avec des associations pour développer le « don de denrées encore consommables », l'objectif étant d'éviter de jeter des denrées non consommées tout en préservant l'hygiène et la sécurité.

EXEMPLARITE

- Sensibilisation au gaspillage alimentaire.

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux pour s'inscrire aux ateliers ;
- Diffusion sur le site en ligne et les réseaux sociaux des guides pour les recettes anti-gaspi de l'Ademe.

SENSIBILISATION

- Ateliers de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire pour le grand public à l'aide d'un Power Point. L'atelier comprendra :
 - diffusion du Guide Ademe "Recettes et astuces anti gaspi" et "20 recettes "zéro déchet" ;
 - conseils sur l'organisation des aliments dans le réfrigérateur afin de prolonger leur conservation et de préserver leurs propriétés nutritionnelles ;
 - instructions pour fabriquer un emballage en cire naturelle afin de conserver les aliments sans utiliser d'emballages jetables, une activité réalisable avec les enfants.
- Activités à l'école sur le gaspillage alimentaire :
 - activité de création d'un "Gachimètre à pain",
 - activité de création d'un emballage alimentaire en cire.

SUPPORTS

- Guide Ademe "Recettes et astuces anti gaspi" ;
- Guide Ademe "20 recettes "zéro déchet" ;
- Support pour les activités de création d'un Gachimètre à pain et d'un emballage alimentaire en cire.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opération de sensibilisation	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500
TOTAL	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Sensibilisation au gaspillage alimentaire	1	1	1	1	1	1	6
TOTAL	1	1	1	1	1	1	6

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	20	20	20	20	20	20	120



ACTION 1.3.1 Développer le service de broyage de proximité

DEMARCHE

En 2023, grâce aux politiques de gestion séparée des biodéchets, 4,7 kg/habitant/an ont été détournés des OMr, dont 1,1 kg/habitant/an attribuables au broyage des végétaux.

La CU souhaite renforcer les prestations de broyage et la mise à disposition de bennes pour les végétaux dans les communes qui ne disposent pas d'un service de collecte porte à porte.

Les opérations de broyage se feront sur réservation et en complément des ateliers de compostage, avec restitution du broyat aux usagers et aux communes.



OBJECTIF 2030

- 720 tonnes

FLUX



MISE EN ŒUVRE

- Lancer les campagnes de broyage sur les placettes communales des végétaux apportés par les particuliers pour qu'ils puissent récupérer du broyat à pailler et diminuer leurs végétaux mis dans le bac. Les restes du broyat et du compost seront disponibles aux futurs comptoirs de réemploi ;
- Principe opérationnel : si plusieurs communes sont programmées sur une opération de sensibilisation au compostage ou de broyage, organiser prioritairement l'opération sur la commune dépourvue du service de collecte en porte à porte des végétaux ;
- Mettre à disposition des guides en lien avec l'éco-jardinage, en ligne et lors des opérations des actions en lien avec la gestion et la prévention des biodéchets.
- Diffuser la campagne de communication (site internet, affichages publics, presse locale, réseaux sociaux...) ;
- Prévoir un plan de formation aux usages du broyat en paillage pour les agents municipaux d'entretien des espaces verts (limitation des herbes indésirables, de l'évaporation, du tassement, du ruissellement ...).

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations pour les opérations de broyage et la sensibilisation des habitants ;
- Le Réseau Compost Citoyen IDF (RCC) pour partager les connaissances et bonnes pratiques et sensibiliser les populations ;
- Les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété pour la communication auprès des habitants et la mobilisation de leurs copropriétaires, pour l'organisation d'opérations de broyage en pied d'immeuble : « Les Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis », etc ;
- Les communes pour le soutien et la mise en réseau au niveau local ;
- La région Ile-de-France apporte un soutien technique et financier à l'association RCC pour le tri à la source des déchets fermentescibles et leur traitement par des procédés naturels et écologiques comme le compostage ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Mise à disposition de broyeurs et de bennes dans les communes, couplée aux prestations de broyage ;
- Sensibiliser au tri et à la prévention pour accompagner le déploiement des actions relatives aux biodéchets auprès des habitants, bailleurs et gardiens d'immeubles, lors du service de broyage ;
- Les services de GPS&O ont la possibilité de faire appel à un prestataire pour la réalisation des actions de formation au broyage des végétaux.

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Ouvrir le service à tous les usagers, sous conditions (quantité maximal, usage privé seulement...), proposer davantage de dates pour faciliter la programmation des opérations de broyage pour les communes ;
- Organiser et piloter la mise en relation entre les communes pour écouler le broyat en surplus ;
- Recenser les exutoires à proximité.

EXEMPLARITE

- Service gratuit pour les habitants : évacuation de leurs végétaux avec broyage sur place et récupération de broyat ;
- Sensibilisation lors de l'opération de broyage.

COMMUNICATION

- Diffusion sur le site en ligne et les réseaux sociaux des guides Ademe "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts" et "Guide pour aménager mon jardin zéro déchet" ;
- Communication via internet et avec flyers, sur les opérations de broyage en déchèteries ;
- Communication en ligne, sur les réseaux sociaux, avec flyers et affiches, sur le service gratuit pour les habitants : évacuation de leurs végétaux avec broyage sur la commune et récupération de broyat via internet et avec flyers ;
- Communication sur les campagnes de broyage sur les placettes communales des végétaux apportés par les particuliers pour qu'ils puissent récupérer du broyat à pailler et diminuer des végétaux mis dans le bac.

SUPPORTS

- Flyers et affiches.

SENSIBILISATION

- Formation aux usages du broyat en paillage pour les agents d'entretien des espaces verts (limitation des herbes indésirables, de l'évaporation, du tassement, du ruissellement ...).

SUPPORTS

- Guide Ademe "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts" (Le broyat de végétaux, Comment produire son broyat ?, L'art de pailler avec du broyat, Les résineux)
- Guide Ademe "Guide pour aménager mon jardin zéro déchet"

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opération broyage	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000	1 020 000
Opération de sensibilisation	8 250	8 250	8 250	8 250	8 250	8 250	49 500
TOTAL	178 250	178 250	178 250	178 250	178 250	178 250	1 069 500

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de broyage	120	120	120	120	120	120	720
TOTAL	120	120	120	120	120	120	720

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de broyage	60	60	60	60	60	60	360
Nombre de déposants de végétaux	600	600	600	600	600	600	3 600
Nombre de personnes récupérant des copeaux	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	24 000



ACTION 1.3.2 Promouvoir le paillage-mulching et les méthodes de jardinage pauvre en déchets

Axe 1 : Biodéchets « R » Retour à la terre

DEMARCHE

Les végétaux apportés à la collecte en porte à porte ou en déchèterie représentent un volume important. La prévention des végétaux par le jardinage au naturel et le paillage améliore la qualité des sols et limite le transport des végétaux par leur gestion à domicile.



OBJECTIF 2030

- 480 tonnes

FLUX



MISE EN ŒUVRE

- Organiser les formations de pratiques de jardinage durable, tonte mulching, compostage en tas, haie sèche, choix d'espèce à croissance lente ;
- Principe opérationnel : si plusieurs communes sont programmées sur une opération de sensibilisation au mulching et au jardinage pauvre en déchet, organiser prioritairement l'opération sur la commune dépourvue du service de collecte des végétaux en porte à porte ;
- Mettre à disposition des flyers en lien avec l'éco-jardinage lors des formations, et sur le site internet de la CU ;
- Diffuser la campagne de communication (site internet, affichages publics, presse locale, réseaux sociaux...).

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations pour la formation au paillage-mulching et les méthodes de jardinage pauvre en déchets, sensibilisation des habitants ;
- Le Réseau Compost Citoyen IDF (RCC) pour partager les connaissances et bonnes pratiques et sensibiliser les populations ;
- Les communes pour le soutien et la mise en réseau au niveau local ;
- La région Ile-de-France apporte un soutien technique et financier à l'association RCC pour le tri à la source des déchets fermentescibles et leur traitement par des procédés naturels et écologiques comme le compostage ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Formation et sensibilisation

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Réunion d'information avec les exploitants agricoles et l'association Compost in situ ;
- Mise en place d'un partenariat pour composter les déchets agricoles avec des biodéchets extérieurs ;
- Possibilité de faire appel à un prestataire pour la réalisation des actions de formation au compostage.

COMMUNICATION

- Communication en ligne, sur les réseaux sociaux, avec flyers et affiches sur les dates et les modalités d'inscriptions aux formations ;
- Diffusion en ligne des guides de l'Ademe "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts" et "Guide pour aménager mon jardin zéro déchet".

SUPPORTS

- Flyers et affiches.

SENSIBILISATION

- Ateliers de formation pour le grand public sur la réduction des végétaux et aux pratiques de jardinage durable : tonte mulching, compostage en tas, haie sèche, choix d'espèce à croissance lente.

SUPPORTS

- Support Power Point pour les Formations
- Guide Ademe "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts" '(Le broyat de végétaux, Comment produire son broyat?, L'art de pailler avec du broyat, Les résineux) ;
- Guide Ademe "Guide pour aménager mon jardin zéro déchet"

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opération de sensibilisation	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500
TOTAL	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Compostage à domicile	80	80	80	80	80	80	480
TOTAL	80	80	80	80	80	80	480

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Foyers sensibilisés chaque année	200	200	200	200	200	200	1 200
Opérations de formation	20	20	20	20	20	20	120



ACTION 1.3.3 Former les services techniques à la gestion différenciée des espaces verts et au jardinage au naturel, mutualiser la formation

Axe 1 : Biodéchets « R » Retour à la terre

DEMARCHE

Afin de diffuser les pratiques de gestion différenciée des espaces verts, il est primordial de former les agents d'entretien des espaces verts. Mutualiser les formations au niveau des communes et de la CU permet d'optimiser les ressources, de diffuser la connaissance et d'enrichir les échanges entre agents.



OBJECTIF 2030

- 6 tonnes

FLUX



VEGETAUX

MISE EN ŒUVRE

- Effectuer un bilan de la réglementation des espaces verts ;
- Former les agents des espaces verts : valorisation in situ, haie sèche, compostage en feuillée, en tas, essence à croissance lente, tonte mulching, usages du broyat en paillage ;
- Les formations durent 1h, avec 30 minutes de préparation pour les animateurs. L'atelier est dimensionné pour 50 participants, encadré par 2 animateurs. Le coût de conception de la formation n'est pas pris en compte dans le chiffrage car il peut être nul en fonction du prestataire qui la réalise, si elle existe déjà ;
- Suivre les tonnages de végétaux issus des espaces verts.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les Mairies des communes pour la mise en place des formations des services techniques ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Agents des espaces verts

COMMUNICATION

- Diffuser le calendrier des sessions de formations sur l'extranet de la CU à destination des communes, à transmettre à l'intranet des agents de la CU ;
- Communiquer les formations aux mairies et aux services de la CU.

SENSIBILISATION

- Formation des agents des espaces verts : valorisation in situ, haie sèche, compostage en feuillée, en tas, essence à croissance lente, tonte mulching, usages du broyat en paillage.

SUPPORTS

- Support Power Point pour les Formations
- Guide Ademe "Conseils sur le broyage-paillage des déchets verts" (Le broyat de végétaux, Comment produire son broyat ?, L'art de pailler avec du broyat, Les résineux)

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opération formation	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	16 920
TOTAL	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	2 820	16 920

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Formation des services techniques	1	1	1	1	1	1	6
TOTAL	1	1	1	1	1	1	6

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre d'opérations de formation chaque année	20	20	20	20	20	20	120
Nombre de bénéficiaires chaque année	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	6 000



ACTION 2.1.1 Poursuivre la réalisation du comptoir du réemploi des Mureaux

DEMARCHE

Les comptoirs de réemploi permettent aux habitants de déposer les objets dont ils n'ont plus besoin, afin d'être récupérés par d'autres, évitant ainsi de jeter. GPS&O souhaite implanter un comptoir sur la commune des Mureaux, qui est localisée au centre du territoire communautaire. Elle est accessible par tous les moyens de transports.



OBJECTIF 2030

- 450 tonnes

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Etablir un comptoir de réemploi sur Les Mureaux et des partenariats avec les ressourceries et associations ;
- Formaliser la mise en place avec les déchèteries, pour permettre l'accès aux flux réemployables par les acteurs du réemploi ;
- Informer les habitants sur ce nouveau concept ;
- Les tonnages évités ne sont pris en compte qu'à partir de 2030 car leurs effets apparaîtront sur le long terme, soit au moins 5 ans après la mise en place du comptoir. Ils seront progressifs. Les coûts du projet en revanche apparaissent dès 2028, calculés au prorata temporis, amortis sur 20 ans.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et l'information sur leur territoire ;
- Les acteurs du réemploi solidaire telles que les ressourceries et recycleries pour la collecte des biens, leur valorisation et leur revente : structure d'insertion APTIMA, association Agir Rend Heureux, association La Gerbe, Emmaus ;
- Le Réseau des Ressourceries et Recycleries d'IDF (REFER) pour l'animation du réseau des acteurs du réemploi ;
- Les éco-organismes pour le soutien financier aux acteurs de l'ESS ;
- Le professionnel Le Relais pour son service de collecte de dons et de redistribution de textiles : réemploi (61%), recyclage (36%), valorisation énergétique ou enfouissement (10%) ;
- L'ADEME - Réseau A3P pour partager les bonnes pratiques et les retours d'expériences ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Promotion du réemploi et soutien aux structures locales spécialisées.
- Collecte préservante.

COMMUNICATION

- Communication auprès des communes pour le relais de l'information ;
- Communiquer sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux l'ouverture du nouveau comptoir de réemploi, ainsi que les jours et horaires d'ouverture ;
- Signalétique sur site du comptoir du réemploi.

SUPPORTS

- Signalétique d'affichage sur le comptoir du réemploi.

SENSIBILISATION

- Diffusion en ligne d'une fiche info sur le fonctionnement du comptoir de réemploi pour le grand public.

SUPPORTS

- Fiche info sur le fonctionnement du comptoir du réemploi

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Comptoir réemploi / an				450 000	450 000	450 000	1 350 000
TOTAL				450 000	450 000	450 000	1 350 000



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Comptoir						450	450
TOTAL						450	450

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre de visites - Comptoir Réemploi						45 000	45 000



ACTION 2.1.2 Développer un autre comptoir du réemploi

Axe 2 : Zéro déchet « R » Réemploi et Réparation

DEMARCHE

GPS&O souhaite renforcer la pratique du réemploi avec l'installation d'un nouveau comptoir de réemploi, prévue pour 2028.

Les comptoirs de réemploi permettent aux habitants de déposer les objets dont ils n'ont plus besoin, évitant ainsi de les jeter. Leur fréquentation doit devenir un réflexe pour les habitants.



OBJECTIF 2030

QUANTIFIABLE AU PLPDMA SUIVANT

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Etablir un comptoir de réemploi et établir une collaboration et des partenariats avec les ressourceries ;
- Formaliser un partenariat avec les déchèteries, intégrer une clause dans les marchés de déchèterie permettant l'accès aux flux réemployables par les acteurs du réemploi, et transmettre la communication auprès des habitants ;
- La localisation précise du comptoir reste à déterminer ;
- Les tonnages évités ne sont pas pris en compte car leurs effets apparaîtront sur le long terme, après 2030, soit après le PLPDMA. Les coûts d'investissement du projet en revanche apparaissent dès 2030. Le coût total des opérations s'élèvera à 9 millions d'euros. Les investissements sont également calculés au prorata temporis, comme pour l'autre comptoir.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et l'information sur leur territoire ;
- Les acteurs du réemploi solidaire telles que les ressourceries et recycleries pour la collecte des biens, leur valorisation et leur revente : structure d'insertion APTIMA, association Agir Rend Heureux, association La Gerbe ;
- Le Réseau des Ressourceries et Recycleries d'IDF (REFER) pour l'animation du réseau des acteurs du réemploi ;
- Les éco-organismes pour le soutien financier aux acteurs de l'ESS ;
- Le professionnel Le Relais pour son service de collecte de dons et de redistribution de textiles : réemploi (61%), recyclage (36%), valorisation énergétique ou enfouissement (10%) ;
- L'ADEME Réseau A3P pour partager les bonnes pratiques et les retours d'expériences ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Promotion du réemploi et soutien aux structures locales spécialisées ;
- Collecte préservante.

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux l'ouverture des nouveaux comptoirs de réemploi, ainsi que les jours et horaires d'ouverture.
- Signalétique sur site des comptoirs du réemploi.

SUPPORTS

- Signalétique d'affichage sur le comptoir du réemploi.

SENSIBILISATION

- Diffusion en ligne d'une fiche info sur le fonctionnement du comptoir du réemploi pour le grand public.

SUPPORTS

- Fiche info sur le fonctionnement du comptoir du réemploi

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Comptoir réemploi / an						450 000	450 000
TOTAL						450 000	450 000

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Comptoir	Quantifiable au PLPDMA suivant						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre de visites - Comptoir Réemploi	Ouverture du comptoir après 2030						



ACTION 2.1.3 Mettre en place une zone réemploi sur chaque déchèterie de la CU

DEMARCHE

Les zones de réemploi en déchèterie contribuent à créer une culture commune de mode de vie durable. Elles permettent à chaque habitant d'avoir à disposition des lieux de don à proximité de chez eux, évitant ainsi de jeter des objets.


OBJECTIF 2030

- 70 tonnes

FLUX


ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Recenser les déchèteries non-équipées de zone de réemploi et pouvant accueillir le projet ;
- Mettre en place la communication pour les utilisateurs ;
- Ouvrir les zones de réemploi : dans la continuité de l'ouverture de zones réemploi en déchèterie, la déchèterie d'Orgeval sera la première à s'équiper d'une zone de réemploi dans la cadre du PLPDMA 2025-2030. 3 zones réemploi seront ouvertes dans le cadre du PLPDMA, en 2025, 2026 et 2028.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et l'information sur leur territoire ;
- Les acteurs du réemploi solidaire pour la collecte des biens, leur valorisation et leur revente : APTIMA, Agir Rend Heureux, La Gerbe, Emmaus ;
- Le Réseau des Ressourceries et Recycleries d'IDF (REFER) pour l'animation du réseau des acteurs du réemploi ;
- Les éco-organismes pour le soutien financier aux acteurs de l'ESS ;
- Le professionnel Le Relais pour son service de collecte de dons et de redistribution de textiles : réemploi (61%), recyclage (36%), valorisation énergétique ou enfouissement (10%) ;
- L'ADEME Réseau A3P pour partager les bonnes pratiques et les retours d'expériences ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Promotion du réemploi et soutien aux structures locales spécialisées.
- Collecte préservante.

EXEMPLARITE

- Déchèteries équipées de bennes réemploi fermées : Aubergenville, Gargenville, Triel-sur-Seine.
- Déchèteries équipées d'un local fermé dédié au réemploi : Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville.

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux sur l'ouverture des zones de réemploi en déchèterie, ainsi que sur les jours et horaires d'ouverture ;
- Communication sur le fonctionnement des zones de réemploi avec une fiche téléchargeable ;
- Signalétique en déchèteries des zones de réemploi.

SUPPORTS

- Signalétique d'affichage sur les zones de réemploi.

SENSIBILISATION

- Diffusion en ligne d'une fiche info sur le fonctionnement et la localisation des zones de réemploi dans les déchèteries, pour le grand public.

SUPPORTS

- Fiche info sur le fonctionnement et la localisation des zones de réemploi dans les déchèteries.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Zone réemploi	20 000	20 000	0	20 000	0	0	60 000
TOTAL	20 000	20 000	0	20 000	0	0	60 000



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Zones de réemploi en déchèterie	5	10	10	15	15	15	70
TOTAL	5	10	10	15	15	15	70

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nb de visites sur les zones de réemplois	3 000	6 000	6 000	9 000	9 000	9 000	42 000
Nb de zone de réemploi créés - cumulé	1	2	2	3	3	3	3



ACTION 2.1.4 Promouvoir les structures de réemploi-réparation du territoire via un annuaire cartographié en ligne des démarches responsables : dépôts-ventes, brocantes, ressourceries...

DEMARCHE

Créer des liens et une synergie entre les structures de réemploi et de réparation pour optimiser le fonctionnement de ces structures. La centralisation des données dans un annuaire facilite l'accès et la compréhension pour les usagers, et les incite à adopter une démarche responsable.



OBJECTIF 2030
NON QUANTIFIABLE

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Recenser les structures actrices du territoire ;
- Mettre en place une cartographie des acteurs du réemploi selon différents critères : type de flux, type de public (jeunesse, commerces), périodes (rentrée ou vacances scolaires, naissance, déménagement, etc.) ;
- Transmettre la cartographie avec une communication adaptée aux différents publics et profils d'utilisateurs et avec coordonnées des structures ;
- Mettre à jour biannuellement des fiches d'identité des structures présentées ;
- Lien vers le site "Longue Vie aux Objets" de l'ADEME.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et l'information sur leur territoire ;
- Les acteurs du réemploi solidaires et les associations locales pour la communication sur leurs activités et événements ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- La CU diffuse sur son site internet la communication sur le réseau d'acteurs du réemploi et de réparation.

EXEMPLARITE

- Collecte préservante des Objets Encombrants en vue du réemploi, en partenariat avec les associations locales en charge de la réparation et de la revente ;
- Dispositifs de réemploi / réparation en déchèteries/ressourceries (containers réemploi, espaces réemploi, soutien financier aux ressourceries).

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne et les réseaux sociaux sur la création de la cartographie des acteurs du réemploi. Il y aura plusieurs communications, adaptées à différents publics.
- Diffuser en ligne l'annuaire avec les coordonnées des structures.

SENSIBILISATION

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Annuaire / an	/	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000
TOTAL	/	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Annuaire des démarches responsables	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Annuaire en ligne des acteurs du réemploi	non	oui	oui	oui	oui	oui	/
Nbre de consultations annuelles du guide du réemploi	/	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000



ACTION 2.1.5 Organiser des journées de sensibilisation au réemploi en déchèteries et comptoirs du réemploi à destination du grand public

Axe 2 : Zéro déchet « R » Réemploi et Réparation

DEMARCHE

Des journées de sensibilisation dans les zones de réemploi en déchèterie et dans les comptoirs de réemploi permettent de faire connaître ces initiatives et augmentent le nombre de personnes qui y participent.



OBJECTIF 2030

- 12 tonnes

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Animer des réunions de co-construction des journées de sensibilisation avec les associations locales ;
- Former les agents des déchèteries, adapter les plannings ;
- Réaliser des journées de sensibilisation dans les déchèteries et en comptoirs du réemploi, dans lesquels les participants seront formés sur le devenir de leurs objets et l'impact de leurs gestes en termes de prévention de déchets ;
- Effectuer le bilan de l'expérimentation avec les agents et associations locales.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et l'information sur leur territoire ;
- Les acteurs du réemploi solidaire pour l'organisation des journées de sensibilisation ;
- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation : Agir Rend Heureux ;
- Le REFER pour l'animation du réseau des acteurs du réemploi ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O, co-pilotage avec des associations locales

PUBLIC CIBLE : Grand public (adultes et enfants)

POINTS FORTS A PROLONGER

- La CU diffuse sur son site internet la communication sur le réseau d'acteurs du réemploi et de réparation.

EXEMPLARITE

- La collecte préservante des Objets Encombrants en partenariat avec les associations locales en charge de la réparation, les dispositifs de réemploi / réparation en déchèteries/ressourceries,
- Le soutien financier apporté aux ressourceries implantées sur le territoire.

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne, les réseaux sociaux, avec des flyers et des affiches sur les journées de sensibilisation au réemploi dans les déchèteries et dans les comptoirs du réemploi ;
- Diffusion du calendrier des journées et des informations pour participer.

SUPPORTS

- Flyers et affiches avec les dates des formations au réemploi et les instructions pour s'inscrire.

SENSIBILISATION

- Journées d'ateliers de sensibilisation dans les déchèteries et dans les comptoirs du réemploi sur la réparation et le réemploi d'objets, pour le grand public (adultes et enfants).

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500
TOTAL	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	2	2	2	2	2	2	12
TOTAL	2	2	2	2	2	2	12

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	20	20	20	20	20	20	120



ACTION 2.1.6 Développer et subventionner la mise en place de nouvelles ressourceries dans les communes (axe prioritaire sur les centres-villes)

DEMARCHE

Les ressourceries consolident les actions de développement durable et créent des liens sociaux via des lieux de partage. La CU GPS&O s'engage pour développer le réemploi avec l'installation de ressourceries associatives, à l'exemple de La Ressourcerie à Poissy en 2024.



OBJECTIF 2030

- 3 938 tonnes

FLUX



ENCOMBRANTS



TEXTILES

MISE EN ŒUVRE

- Accompagner les porteurs de projet pour respecter le ratio d'une ressourcerie ou recyclerie pour 50 000 habitants en moyenne ;
- Subventionner les ressourceries ;
- Effectuer la mise en place opérationnelle de la nouvelle ressourcerie : versement de subvention pour l'association « Agir rend heureux » pour la ressourcerie de la Félicité ;
- Formaliser la mise en œuvre avec les déchèteries, établir un programme de communication pour informer les habitants sur le fonctionnement des ressourceries.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et l'information sur leur territoire ;
- Les acteurs de l'ESS ;
- Les éco-organismes pour le soutien financier aux acteurs de l'ESS ;
- Le professionnel Le Relais pour son service de collecte de dons et de redistribution de textiles ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Versement de subventions aux ressourceries implantées sur le territoire.

EXEMPLARITE

- Les dispositifs de réemploi / réparation en déchèteries/ressourceries ;
- Le soutien financier apporté aux ressourceries implantées sur le territoire.

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux concernant l'ouverture des nouvelles ressourceries, ainsi que sur les jours et horaires d'ouverture ;
- Communication sur le fonctionnement des ressourceries avec une fiche téléchargeable ;
- Signalétique dans les communes sur les ressourceries.

SUPPORTS

- Signalétique d'affichage des ressourceries.

SENSIBILISATION

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Subventions des nouvelles ressourceries	20 000	20 000	40 000	40 000	60 000	60 000	240 000
TOTAL	20 000	20 000	40 000	40 000	60 000	60 000	240 000

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI - IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nouvelles ressourceries	208	312	729	833	875	979	3 938
TOTAL	208	312	729	833	875	979	3 938

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbr de sites mis en place chaque année - Ressourceries	1	0	1	0	1	0	3



ACTION 2.2.1 Lutter contre les courriers non-adressés : poursuivre et amplifier la distribution du STOP-PUB en conservant la mise à disposition en mairies et sites d'accueil de la CU

DEMARCHE

Lors du précédent PLPDMA, 500 stop-pub ont été distribués chaque année aux communes qui en ont fait la demande. Cela correspond à 1,5% des foyers pourvus, pour un objectif de 25% (PRPGD). L'utilisation du STOP PUB est une action simple mais qui contribue efficacement à réduire la consommation de papier.


OBJECTIF 2030

- 150 tonnes

FLUX


MISE EN ŒUVRE

- Acheter des autocollants STOP-PUB ;
- Réaliser une étude préliminaire des principaux lieux de passage ;
- Distribuer et mettre à disposition les autocollants STOP-PUB dans les établissements publics et lieux de passage.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour coordonner le déploiement et la mise à disposition sur leur territoire ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Grand public

POINTS FORTS A PROLONGER

- Mise à disposition d'autocollants en mairies et sur les sites communautaires publics

EXEMPLARITE

- Mise à disposition d'autocollants « stop-pub » en mairies (dans des proportions limitées compte tenu de la taille du territoire).

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne et les réseaux sociaux sur la mise à disposition des autocollants dans les mairies et dans les sites de la CU ;
- Signalétique sur la mise à disposition des autocollants sur site.

SUPPORTS

- Signalétique d'affichage sur la mise à disposition d'autocollants.

SENSIBILISATION

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.

SUPPORTS

- Autocollant STOP PUB

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
STOP-PUB	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800	22 800
TOTAL	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800	22 800

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
STOP PUB	25	25	25	25	25	25	150
TOTAL	25	25	25	25	25	25	150

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre d'autocollants STOP PUB	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	6 000



ACTION 2.3.1 Créer et mettre à jour un guide des bonnes pratiques pour la prévention des déchets (dont consommation responsable)

Axe 2 : Zéro déchet « R » Réemploi et Réparation

DEMARCHE

La prévention est l'action prioritaire selon la hiérarchie des modes de traitement des déchets. Elle constitue le socle juridique de la gestion des déchets : l'objectif est de partager et de communiquer les bonnes pratiques. Une part importante des flux de déchets non triés est due à une méconnaissance des pratiques de tri.



OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Recueillir les guides préexistants de la CU et de l'ADEME ;
- Sélectionner les informations pour le guide ;
- Réaliser une étude sur le type de public ciblé ;
- Créer et diffuser un nouveau guide sur le site internet de la CU.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour relayer le guide à travers des communications ciblées ;
- L'ADEME pour ses outils numériques « longue vie aux objets » et « que faire de mes objets ? » ;
- Les bailleurs ;
- Le réseau des ressourceries pour promouvoir le réemploi ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Grand public

POINTS FORTS A PROLONGER

- Actions de communication lors d'événements (SERD, SDD, "Tous au compost !", "Fête de la Nature",...) qui ont diffusé les bonnes pratiques.

EXEMPLARITE

- Guide du compostage (2019), Guide du compostage partagé (2020)

COMMUNICATION

- Communication en ligne et sur les réseaux sociaux sur la création du nouveau Guide sur les bonnes pratiques de réduction des déchets.

SENSIBILISATION

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Guide / an	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	6 000
TOTAL	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	6 000

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Tonnage annuel évité	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Annuaire en ligne des acteurs partenaires mis à jour annuellement	oui	oui	oui	oui	oui	oui	/
Nbre de consultations annuelles sur web et appli INFODECHETS	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	180 000



ACTION 2.3.2 Mettre en place un agenda numérique des évènements liés à la prévention des déchets

Axe 2 : Zéro déchet « R » Réemploi et Réparation

DEMARCHE

Les usagers de toutes les tranches d'âge utilisent de plus en plus les outils numériques. Une communication intense sur les initiatives liées à la prévention des déchets est essentielle pour permettre aux usagers de s'organiser et de participer. Souvent la faible participation aux événements est due à une diffusion insuffisante de l'invitation à l'événement.



OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Recenser l'ensemble des événements du territoire de la collectivité liés à la réduction des déchets et aux actions de sensibilisation ;
- Mettre en place le support en ligne de l'agenda numérique ;
- Définir une procédure de mise à jour régulière ;
- Assurer la diffusion de l'agenda sur les canaux de communication institutionnels.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour relayer l'agenda numérique à travers des communications ciblées ;
- L'ADEME pour ses outils numériques « longue vie aux objets » et « que faire de mes objets ? » ;
- Le réseau des ressourceries pour transmettre les informations sur les événements liés au réemploi ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Grand public

POINTS FORTS A PROLONGER

- Communication sur les événements liés à la prévention des déchets avec les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X), le site internet et articles de presse.

EXEMPLARITE

- Participation aux événements périodiques :
 - SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre) ;
 - SDD (Semaine du Développement Durable) ;
 - Tous au compost ! (Quinzaine du compostage partagé fin mars-début avril) ;
 - Fête de la Nature.

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne, les réseaux sociaux et sur application "Infos déchets" GPS&O" la création d'un agenda numérique des événements sur la prévention des déchets.

SENSIBILISATION

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.



CHIFFRAGE

BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Agenda / an	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	15 000
Animation des Relations avec les Parties Prenantes / an	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	36 000
TOTAL	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	51 000



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI - IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Tonnage annuel évité	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Agenda numérique des événements "prévention des déchets et économie circulaire"	oui	Oui	oui	oui	oui	oui	/
Nbre de consultations en ligne enregistrées chaque année	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	120 000



ACTION 2.4.1 Inciter à l'usage raisonné du papier

DEMARCHE

Renforcer la politique de dématérialisation des procédures et des documents permet une réduction significative de la consommation de papier et donc de son gaspillage. Afin que les établissements puissent pratiquer la dématérialisation, une formation précise sur les démarches à suivre est nécessaire.


OBJECTIF 2030

- 12 tonnes

FLUX


MISE EN ŒUVRE

- Organiser une réunion d'information du dispositif : dotation annuelle de papier avec pesée et subvention accordée selon le résultat.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les Directions internes de la CU pour la mobilisation des dispositifs de communication internes ainsi que pour la diffusion de guides et de supports de bonnes pratiques ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Les agents de la CU GPS&O

POINTS FORTS A PROLONGER

- Communication des bonnes pratiques de consommation responsable

EXEMPLARITE

- Développement de l'achat d'équipements permettant la dématérialisation.

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux la possibilité de développer une politique de consommation éco-responsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures et des documents, par l'adoption SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables).

SENSIBILISATION

- Réunions de formation avec les établissements pour expliquer le dispositif proposé (dotation annuelle de papier avec pesée et subvention accordée selon le résultat).

SUPPORTS

- Support Power Point pour la formation.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500
TOTAL	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	2	2	2	2	2	2	12
TOTAL	2	2	2	2	2	2	12

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Etablissements publics partenaires chaque année	4	4	4	4	4	4	24
Opérations de sensibilisation chaque année	20	20	20	20	20	20	120



ACTION 2.4.2 Promouvoir les pratiques d'échange et de troc d'objets entre les personnels de la CU

Axe 2 : Zéro déchet « R » Réemploi et Réparation

DEMARCHE

Raccourcir les circuits d'échange via des gratifications entre les personnels de la CU permet de réduire efficacement les gaspillages et de valoriser les objets.



OBJECTIF 2030

- 18 tonnes

FLUX



ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Organiser des espaces de troc avec des horaires d'ouverture adaptés aux travailleurs : l'espace de troc sera ouvert de 15h30 à 18h30. L'animateur sera présent sur place 3h avant pour assurer une permanence et récupérer les dépôts d'objets à troquer. On compte 120 passages de personnels de la CU par espace de troc ;
- Une opération par an est prévue sur chacun des sites administratifs de la CU GPS&O ;
- Assurer une diffusion massive de l'information sur l'existence de ces espaces via les canaux de communication de la collectivité. La dimension et l'affluence de cet événement repose grandement sur une communication en amont.

ACTEURS IMPLIQUES

- Toutes les directions de la CU pour mobiliser les dispositifs de communication internes et diffuser les informations relatives aux lieux de trocs, diffusion de guides et de supports de bonnes pratiques ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Agents de la collectivité

POINTS FORTS A PROLONGER

- "Ateliers troc" à destination des agents.

EXEMPLARITE

- 35 agents ont participé à 2 ateliers "troc" (2023)
- Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB)

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne, les réseaux sociaux et avec affiches sur l'existence des nouveaux espaces de troc.
- Diffuser les informations sur les horaires d'ouverture.

SUPPORTS

- Affiches sur les espaces du troc et les horaires d'ouverture.

SENSIBILISATION

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations troc	972	1 296	1 620	1 944	1 944	1 944	9 720
TOTAL	972	1 296	1 620	1 944	1 944	1 944	9 720



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Troc	1,8	2,4	3	3,6	3,6	3,6	18
TOTAL	1,8	2,4	3	3,6	3,6	3,6	18

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Espaces de troc ou de réparation	3	4	5	6	6	6	30
Nbre d'usagers participant	360	480	600	720	720	720	3 600



ACTION 2.5.1 Encourager l'usage du vrac et de la consigne : inscrire la CU dans un projet de financement sur le vrac et la consigne

DEMARCHE

GPS&O souhaite inciter les professionnels à réduire leur utilisation d'emballages à usage unique. Diffuser les informations sur la façon de développer la pratique du vrac et sur les solutions de consommation alternatives encouragera les professionnels à adhérer à ces pratiques.



OBJECTIF 2030

- 30 tonnes

FLUX



VERRE



EMBALLAGES/
PAPIERS



VEGETAUX

MISE EN ŒUVRE

- Réaliser une analyse des prestataires de systèmes de consigne ;
- Proposer aux professionnels des partenariats avec des prestataires de systèmes de consigne ;
- Valoriser les commerçants engagés dans une démarche "zéro déchets" ;
- Inciter à généraliser le déploiement de la consigne pour le réemploi dans les supermarchés et l'ensemble des points de vente alimentaires.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les mairies de communes pour l'accompagnement du déploiement des solutions (consigne pour réemploi, logistique inverse...) ;
- L'éco-organisme Citeo pour l'appui financier et le déploiement des systèmes de consigne ;
- Le Réseau Vrac et Réemploi pour promouvoir les initiatives durables auprès des professionnels ;
- Les syndicats professionnels (notamment le Syndicat National des Acteurs de la Restauration Rapide ((SNARR) - la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) - l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) - le Groupement des Hôtelleries et Restaurations (GHR)), pour la diffusion des bonnes pratiques auprès des professionnel.le.s et leur accompagnement ;
- Le prestataire de service de consigne : voir les possibilités avec Options Solutions ;
- Le Comité de Développement Economique pour élaborer une stratégie économique locale ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement
- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Professionnels

EXEMPLARITE

- Défi à destination des foyers du territoire "Presque Zéro Déchet".

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux sur la possibilité d'établir des partenariats avec des prestataires de systèmes de consigne ;
- Diffusion d'une Fiche qui explique la démarche à suivre ;
- Communication en ligne et valorisation des entreprises qui se sont engagées dans une démarche "zéro déchets".

SENSIBILISATION

- Diffusion de la Fiche qui explique la démarche à suivre pour établir des partenariats avec des prestataires de systèmes de consigne.

SUPPORTS

- Fiche qui explique la démarche à suivre pour établir des partenariats avec des prestataires de systèmes de consigne.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre d'établissements publics et privés actifs chaque année	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	27 000
TOTAL	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	27 000

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Vrac et consigne	5	5	5	5	5	5	30
TOTAL	5	5	5	5	5	5	30

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Abonnement annuel en service	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	/
Nbre d'établissements publics et privés actifs	10	10	10	10	10	10	60



ACTION 2.6.1 Organiser des ateliers de fabrication de produits ménagers écologiquement neutres

DEMARCHE

Une grande partie des déchets produits par les ménages est constituée d'emballages, y compris de produits ménagers. Ces derniers sont souvent composés de produits peu vertueux pour la santé. Le bénéfice de cette action est double en prévenant des déchets et en employant des composants sans impacts sanitaires néfastes.



OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

MISE EN ŒUVRE

- Recenser annuellement les associations locales compétentes pour mener une réunion de co-construction du projet avec les associations identifiées, réaliser des axes de fabrication ;
- Mettre en place les ateliers : ce sont des ateliers de 1h, avec 30 minutes ; d'installation/ rangement, encadrés par 2 animateurs, pour 20 participants ;
- Etablir le bilan des axes avec un questionnaire de satisfaction, le bilan des impacts et des gisements détournés.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour l'appui dans l'organisation des ateliers ;
- Les associations locales de prévention des déchets pour l'organisation d'ateliers : Les Colibris d'Andrézy avec des ateliers produits d'entretien zéro déchet, Le Champ des Poissybles ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O, co-pilotage avec des associations locales

PUBLIC CIBLE : Grand public (adultes et enfants)

POINTS FORTS A PROLONGER

- Sensibilisation sur la création de produits d'entretien et cosmétiques écologiques.

EXEMPLARITE

- Ateliers de sensibilisation à destination des agents « confection de produits d'entretiens et cosmétiques » (2022, 2023)

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne, sur les réseaux sociaux et avec flyers et affiches sur les dates des Ateliers, les contenus et les modalités d'inscription.

SUPPORTS

- Affiches et Flyers sur les ateliers et les modalités d'inscription.

SENSIBILISATION SUPPORTS

- Ateliers pour le grand public sur la création de produits écologiquement neutres.

- Support Power Point pour expliquer le sens et les bénéfices de ces produits pour l'environnement et la santé, ainsi que les instructions pour les fabriquer ;
- Ingrédients nécessaires pour la fabrication des produits ;
- Tableau ou affiche avec les instructions pour la création des produits ;
- Flyers avec consignes de tri des emballages.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	1 380	1 380	1 380	1 380	1 380	1 380	8 280
TOTAL	1 380	1 380	1 380	1 380	1 380	1 380	8 280

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Tonnage annuel évité	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Ateliers "produits écologiquement neutres"	10	10	10	10	10	10	60
Usagers participant	200	200	200	200	200	200	1 200



ACTION 2.6.2 Mettre à disposition du matériel pédagogique et d'exposition aux associations et partenaires

Axe 2 : Zéro déchet « R » Réemploi et Réparation

DEMARCHE

La mise à disposition de matériel pédagogique, centralise les ressources, permet un gain de temps à la préparation des ateliers et uniformise la sensibilisation des publics scolaires.



OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

MISE EN ŒUVRE

- Accompagner les publics scolaires dans l'apprentissage de la réparation et de la valorisation du réemploi via une activité ludique participative ;
- Recenser les jeux et les supports existants (ADEME, partenaires, associations etc.), puis programmer une réunion de co-construction du projet avec des associations locales compétentes ;
- Animer les stands et les axes de sensibilisation ludiques réguliers sur le territoire.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour la mise à disposition de matériel ;
- Les associations locales de prévention des déchets et partenaires pour la remontée d'information des besoins en matériel ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O, co-pilotage avec des associations locales

PUBLIC CIBLE : Public jeune

POINTS FORTS A PROLONGER

- Mutualisation du matériel pédagogique et des ateliers de sensibilisation entre acteurs locaux.

EXEMPLARITE

- Supports utilisés lors des animations dans les écoles : la roue du tri, tableau magnétique, les p'tites bêtes du composteur.

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne, sur les réseaux sociaux et avec des affiches dans des lieux stratégiques, sur les dates des Ateliers "jeux pédagogiques" pour les enfants ;
- Communication sur les modalités d'inscription.

SUPPORTS

- Affiches dans lieux stratégiques.

SENSIBILISATION

- Ateliers "jeux pédagogiques" pour les enfants, dans lesquels sensibiliser à une vie zéro déchets (jeu sur les emballages, jeu sur le compost, jeu sur les dates de péremption des différents matériaux, jeu sur le ramassage des déchets en équipe).

SUPPORTS

- Matériaux nécessaires pour organiser les jeux et les activités, en fonction du nombre d'enfants inscrits, pinces pour les enfants de l'équipe gagnante ;
- Flyers pour enfants avec les consignes de tri ;
- Bioseaux (dans le cas du jeu sur le compost).

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	2 075	2 075	2 075	2 075	2 075	2 075	12 450
TOTAL	2 075	2 075	2 075	2 075	2 075	2 075	12 450

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Tonnage annuel évité	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre d'ateliers "jeux pédagogiques"	10	10	10	10	10	10	60
Usagers participant	40	40	40	40	40	40	240



ACTION 2.6.3 Mettre en place un "stand repair" opérationnel lors d'événements locaux

DEMARCHE

Le stand de réparation lors d'événements locaux permet de diffuser les bonnes pratiques à différents types de public de manière transversale. Il permet également d'informer un large public sur le réseau de services de réparation disponibles dans les communes.


OBJECTIF 2030

- 30 tonnes

FLUX


ENCOMBRANTS

MISE EN ŒUVRE

- Lancer une réunion de co-construction du projet avec des associations locales compétentes ;
- Mettre à disposition du matériel et des outils de réparation sous forme de "kit prêt à l'emploi" ;
- Suivre les tonnages réparés et valorisés.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes pour l'appui dans l'organisation des ateliers ;
- Les acteurs de l'ESS et les professionnels pour l'organisation d'ateliers de réparation : Les Colibris d'Andrézy avec une bricothèque pour l'emprunt d'outils et l'animation de Repair Cafés, Le Champ des Poissybles pour l'animation de Repair Cafés, un Vélo Qui Roule pour la réparation de vélo ;
- Les éco-organismes pour la promotion de la réparation et du bonus réparation, pour le financement d'opérations et le soutien aux structures de réparation ;
- Les délégataires des marchés alimentaires pour l'expérimentation de stands dédiés aux activités de réparation ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Grand public (adultes et enfants)

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne, sur les réseaux sociaux et avec des affiches, sur les dates des "Stand repairs" et sur leur fonctionnement.

SUPPORTS

- Affiches avec les dates des "Stand repairs" et les modalités de participation.

SENSIBILISATION

- "Stand Repairs" lors d'évènement locaux avec la mise à disposition de matériels et outils de réparation sous forme de "kit prêt à l'emploi" pour le grand public.

SUPPORTS

- Matériels et outils de réparation sous forme de "kit prêt à l'emploi" ;
- Matériel pour le Stand ;
- Affiche avec les consignes de tri (encombrants).

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	41 400
TOTAL	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	6 900	41 400

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Stands repair	5	5	5	5	5	5	30
TOTAL	5	5	5	5	5	5	30

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Ateliers "stand repair"	50	50	50	50	50	50	300
Usagers participant	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	6 000



ACTION 2.6.4 Encourager les comportements écoresponsables type familles "zéro-déchet" et développer des expositions type "appartement zéro déchet"

DEMARCHE

Structurer des initiatives destinées aux familles permet de diffuser les communications sur les bonnes pratiques à un public varié en termes d'âge. Créer l'initiative de manière ludique, comme un "défi", favorise une forte participation.


OBJECTIF 2030

- 90 tonnes

FLUX


MISE EN ŒUVRE

- Sensibiliser à l'utilisation de produits réutilisables, aux emballages et à l'écotoxicité des produits ;
- Continuer le défi "Famille zéro-déchet" ;
- Organiser des expositions "appartement 0 déchets".

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour les actions de sensibilisation : l'association SeinergyLab porteuse de l'exposition "appartement zéro déchet" ;
- Les associations animatrices de territoires zéro déchet et les ressourceries : l'association Energies Solidaires porteuse du défi "presque zéro déchet" ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Familles

EXEMPLARITE

- Ateliers de promotion du compostage (individuel et partagé), ateliers de sensibilisation au gaspillage alimentaire, subvention de l'animation "Appartement zéro déchet".

COMMUNICATION

- Communication sur les réseaux sociaux pour adopter des habitudes de consommation plus durables (utilisation de contenants réutilisables, emballages naturels, achats en vrac, réduction du papier, réduction du gaspillage alimentaire avec une bonne organisation du réfrigérateur) ;
- Mise en ligne de vidéos préexistantes type "défi famille zéro-déchets".

SENSIBILISATION

- Organisation du défi "Famille zéro déchets".
- Sensibilisation à l'utilisation de produits réutilisables, via des campagnes de communication régulières (site internet, affichages publics, presse locale, réseaux sociaux...) ;
- Sensibilisation aux emballages et à l'écotoxicité des produits via campagnes de communication régulières ;
- Organisation d'expositions "appartement 0 déchets".

SUPPORTS

- Affiches et flyers pour promouvoir la participation au défi "Famille zéro déchets" et expliquer les modalités d'inscriptions.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Familles 0 déchets (Appartement + défi)	22 000	24 000	26 000	28 000	30 000	32 000	162 000
TOTAL	22 000	24 000	26 000	28 000	30 000	32 000	162 000



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Familles 0 déchets (Appartement + défi)	10	12	14	16	18	20	90
TOTAL	10	12	14	16	18	20	90

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre de familles "0-déchets" avec maintien des participants année N-1	50	60	70	80	90	100	100
Nombre de visiteurs de l'appartement zéro déchets	500	600	700	700	700	700	



ACTION 3.1.1 Améliorer le tri « hors foyer » dans les établissements publics : éco-exemplarité en matière de prévention et de tri

Axe 3 : Relance du tri « R » Recyclage

DEMARCHE

GPS&O souhaite sensibiliser ses agents à la prévention des déchets et implanter des bonnes pratiques au sein des administrations. L'éco-exemplarité des établissements publics est un outil de sensibilisation auprès des habitants et une obligation légale.



OBJECTIF 2030

- 48 tonnes

FLUX



MISE EN ŒUVRE

- Former et sensibiliser les agents ;
- Mesurer les performances de tri dans les établissements (notamment emballages, verre, déchets alimentaires) ;
- S'assurer que les flux triés finissent bien dans un bac jaune à l'issue du vidage des corbeilles dans le cadre du contrat de nettoyage.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation ;
- Les établissements publics partenaires pour mettre en place la démarche d'exemplarité ;
- Le réseau A3P pour partager les bonnes pratiques via des événements et rencontres ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : établissements publics

POINTS FORTS A PROLONGER

- Généralisation du système de tri en place à la CU GPS&O dans tous les établissements : OMr, emballages et papiers, biodéchets ;
- Inventaire annuel des fournitures administratives de chaque service pour éviter les sur-achats.

EXEMPLARITE

- Actions de communication adossées aux événements : SERD Semaine Européenne de Réduction des Déchets, SEDD Semaine du Développement Durable, Tous au compost, Fête de la Nature

COMMUNICATION

- Communication avec des affiches dans les établissements publics sur les consignes de tri.

SUPPORTS

- Affiches avec consignes de tri.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	19 800
TOTAL	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300	19 800

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations sensibilisation tri établissements publics	8	8	8	8	8	8	48
TOTAL	8	8	8	8	8	8	48

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre d'établissements publics partenaires chaque année	4	4	4	4	4	4	24
Opérations de sensibilisation	24	24	24	24	24	24	144



ACTION 3.1.2 Mettre à disposition des pôles de tri avec affichages des consignes de tri lors des événements locaux

Axe 3 : Relance du tri « R » Recyclage

DEMARCHE

GPS&O porte l'ambition que les événements organisés sur l'espace public de la Communauté urbaine soient exemplaires en matière de gestion des déchets et participent ainsi à la sensibilisation des habitants.



OBJECTIF 2030

- 0,14 tonnes

FLUX



MISE EN ŒUVRE

- Acquérir les kits de collecte : contenants pour les OMr, Emballages-Papiers, Verre, Biodéchets et autres catégories, adaptés aux consignes du territoire pour le proposer en prêt aux organisateurs ;
- Réaliser les visuels des consignes de tri et fournir les outils de communication adaptés (totems de tri par exemple) ;
- Rédiger une charte des manifestations éco-responsables pour les événements du territoire ;
- Recenser les événements éco-responsables et communiquer dessus (site internet, presse locale, réseaux sociaux...) ;
- Favoriser les événements sportifs pour cette action car fortement générateurs de déchets.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Grand public

POINTS FORTS A PROLONGER

- Créer un guide des bonnes pratiques pour un événement "100% réemploi et zéro plastique à usage unique" à destination de l'ensemble des organisateurs ;
- Supprimer les emballages à usage unique et généraliser le tri, sur l'ensemble des événements organisés dans la CU GPS&O (4 flux : verre, emballages, déchets alimentaires et ordures résiduelles) ;
- Garantir zéro mégot au sol dans les événements.

NOUVELLES DISPOSITIONS

- Investir dans les ilots.

EXEMPLARITE

- Relayer les opérations de sensibilisation événementielle sur les réseaux sociaux, site internet, presse locale et Gazette des Yvelines ;
- Recours à un prestataire pour la réalisation des actions de sensibilisation événementielle.

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne et les réseaux sociaux la possibilité pour les organisateurs d'événements d'avoir en prêt le kit de collecte adapté aux consignes du territoire ;
- Communiquer sur la création de la "Charte des événements écoresponsables" de la CU GPS&O et valoriser les signataires.

SENSIBILISATION

- Possibilité de signer (en présentiel ou en ligne) la "Charte des événements écoresponsables" de la CU GPS&O.

SUPPORTS

- Rédaction de la "Charte des événements écoresponsables".

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation + tri		9 300	9 300	9 300	9 300	9 300	46 500
TOTAL		9 300	9 300	9 300	9 300	9 300	46 500

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations sensibilisation tri		0,029	0,029	0,029	0,029	0,029	0,14
TOTAL		0,029	0,029	0,029	0,029	0,029	0,14

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nombre d'opérations par an		24	24	24	24	24	120



ACTION 3.1.3 Intervenir dans les écoles avec des programmes d'animation sur le tri, la réduction des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire

DEMARCHE

La participation active des enfants à des activités sur le tri et la réduction des déchets leur permet d'appréhender les répercussions de leurs choix sur la planète. Créer des animations en groupe dans les écoles favorise un sentiment de responsabilité collective. Les élèves peuvent devenir ainsi ambassadeurs de la durabilité au sein de leurs familles et de leur entourage.



OBJECTIF 2030

- 12 tonnes

FLUX



VEGETAUX

MISE EN ŒUVRE

- Organiser une réunion de concertation avec les établissements scolaires pour la mise en place des animations ;
- Animer des ateliers de sensibilisation et communication ;
- Prévoir des visites annuelles de centres de tri et prévention des déchets ;
- Effectuer le bilan annuel des structures engagées : tonnages par flux dont biodéchets (cantines collectives), compostage in situ...

ACTEURS IMPLIQUES

- Les associations locales de prévention des déchets pour la communication et les actions de sensibilisation : Le Mantois en Transition (MET) avec le programme "Eco-Ecole", "Initiation au zéro déchet" et "Cueillette de déchets" ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Public scolaire

POINTS FORTS A PROLONGER

- Renforcer la communication sur le devenir des déchets ménagers - emballages, verre et déchets alimentaires ;
- Réaliser des séances de sensibilisation en classe et visites de sites.

EXEMPLARITE

- Fréquence de sensibilisation des scolaires.

COMMUNICATION

- Communication sur le site en ligne, les réseaux sociaux et en écrivant aux écoles directement sur les différentes activités de sensibilisation que GPS&O offre ;
- Diffuser sur les réseaux sociaux des photos et vidéos sur les animations déjà réalisées.

SENSIBILISATION

- Activités de sensibilisation dans les écoles sur les différents sujets liés au tri.

SUPPORTS

- Matériaux pour les activités de sensibilisation, en fonction du nombre d'élèves.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750	16 500
Animations RPP / Etablissement	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	60 000
TOTAL	12 750	12 750	12 750	12 750	12 750	12 750	76 500

📈 TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations sensibilisation écoles	2	2	2	2	2	2	12
TOTAL	2	2	2	2	2	2	12

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Etablissements scolaires partenaires	40	40	40	40	40	40	240
Opérations de sensibilisation	20	20	20	20	20	20	120



ACTION 3.2.1 Adapter les modalités de collecte (OMr, collecte sélective des emballages et papiers) en fonction de la montée en puissance du geste de tri (biodéchets et emballages)

DEMARCHE

L'amélioration du geste de tri et les actions de sensibilisation et de prévention devraient permettre de réduire les volumes d'ordures ménagères résiduelles. La fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte doit être ajustée au profit d'un renforcement des collectes sélectives.


OBJECTIF 2030

HORS PLPDMA

FLUX


MISE EN ŒUVRE

- Le service de collecte des végétaux en PAP est maintenu jusqu'en 2028, dans le cadre du marché de collecte en vigueur. Le service pourra être adapté à partir de 2029-2030 (réduction de fréquence, suppression...), avec une expérimentation préalable sur 10 000 habitants menée entre 2026 et 2027 ;
- Lancer une campagne de caractérisations ;
- Réaliser une étude d'impact de l'ajustement des fréquences de collecte des OMR et des collectes sélectives en fonction des volumes produits, et de l'adoption des options de substitution par les habitants (bennes, opérations de broyage ...) ;
- S'appuyer sur les retours d'expériences d'autres collectivités qui ont mis en œuvre des réductions de fréquence en habitat collectif ;
- Expérimenter la modification de fréquence de collecte dans plusieurs communes ;
- Effectuer le bilan de l'expérimentation et le cas échéant prévoir une extension sur tout le territoire de la CU GPS&O en fonction des résultats.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les Mairies de communes volontaires pour soutenir l'expérimentation et relayer l'information de proximité ;
- Les bailleurs sociaux et syndics de copropriétés pour communiquer auprès des gardiens et des prestataires d'immeuble chargés de la sortie des bacs : Les « Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis »,
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Sensibilisation à la réduction et au tri des déchets en vue de leur recyclage ;
- Fourniture de composteurs.

COMMUNICATION

- Création d'un plan pluriannuel de communication

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Hors budget PLPDMA	Hors budget PLPDMA						
TOTAL							

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
TOTAL	/						



ACTION 3.2.2 Approfondir la réflexion sur les modalités alternatives à la collecte classique des encombrants et des végétaux

Axe 3 : Relance du tri « R » Recyclage

DEMARCHE

Réfléchir aux modalités alternatives à la collecte classique en porte à porte, tout en poursuivant le maillage du territoire par les ressourceries, les comptoirs de réemploi et les zones de réemploi en déchèteries, permet de supprimer à terme la collecte classique des encombrants en porte à porte.



OBJECTIF 2030

- 2 510 tonnes

FLUX



ENCOMBRANTS



MISE EN ŒUVRE

- Communiquer les modalités de collecte des encombrants aux habitants ;
- Poursuivre la mise en place du dispositif de collecte préservante ;
- Poursuivre le maillage du territoire par des points tri et des comptoirs de réemploi ;
- Mener une réflexion sur les choix à déterminer pour les services de collecte des encombrants PAP : suppression totale ou partielle, réduction de fréquence, passage à un service sur appel, etc. ;
- Mener une réflexion sur les choix à déterminer pour les services de collecte des végétaux PAP : suppression totale ou partielle, réduction de fréquence selon la saisonnalité, maintien ou non du service « à la carte » selon le choix des communes.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les Mairies des communes volontaires réfléchir aux choix de modalités alternatives et relayer l'information de proximité ;
- Les bailleurs sociaux et syndics de copropriétés pour communiquer auprès des gardiens et des prestataires d'immeuble chargés de la sortie des bacs : Les « Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis » ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Développer le maillage des déchèteries et des points de réemploi.

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne et sur les réseaux sociaux concernant le réseau de ressourceries du territoire, les comptoirs de réemploi et les zones de réemploi en déchèteries.
- Intégration de la thématique dans le plan pluriannuel de communication.

SENSIBILISATION

- Aucune formation n'est prévue.

SUPPORTS

- La sensibilisation repose sur l'activité de communication, aucune formation n'est prévue.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Abonnement / an	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	720 000
TOTAL	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	720 000

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Collecte préservante	350	370	400	430	460	500	2 510
TOTAL	350	370	400	430	460	500	2 510

INDICATEURS OPERATIONNELS

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Mise en place de la collecte préservante OE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	/



ACTION 3.3.1 Finaliser la couverture du territoire en points d'apport volontaire : emballages et papiers, cartons, verre, textiles....

DEMARCHE

GPS&O porte l'ambition de développer davantage le tri sur l'espace public en optimisant le maillage des dispositifs de collecte de déchets pour le rendre plus lisible et plus incitatif.


OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

FLUX


MISE EN ŒUVRE

- Recenser les points de tri présents sur le territoire et étude de localisation de l'implantation des points ;
- Communiquer et sensibiliser ;
- Installer des points d'apport volontaire.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les éco-organismes ;
- Les professionnels de collecte de dons et de service de redistribution pour les textiles ;
- Accompagnement technique par la région IDF et l'ADEME ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Points d'apport volontaire, abri-bacs, Trilibs

EXEMPLARITE

- Partenariat avec des entreprises de l'ESS pour les bornes de collecte de textiles, linges de maison, chaussures et maroquinerie.

COMMUNICATION

- Communication sur l'optimisation du maillage des dispositifs de collecte de déchets présents sur l'espace public ;
- Communication avec affiches sur les consignes de tri en proximité des bacs de tri.

SUPPORTS

- Affiches avec consignes de tri.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Points tri	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	600 000
Opérations sensibilisation	275	275	275	275	275	275	1 650
TOTAL	100 275	100 275	100 275	100 275	100 275	100 275	601 650

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Points de tri MM installés	10	10	10	10	10	10	60
Points de tri Carton installés	10	10	10	10	10	10	60
Points de tri Verre installés	10	10	10	10	10	10	60
Points de tri Textiles installés – objectif	10	10	10	10	10	10	60



ACTION 3.3.2 Améliorer la participation et faire baisser les refus de tri par une sensibilisation ciblée par type d'habitat

DEMARCHE

Renforcer la transparence sur le réemploi et le recyclage des dons d'objets, notamment textiles, ameublement et déchets d'équipements électriques et électroniques. Préciser les zones géographiques de traitement et la destination des objets donnés (réemploi, recyclage...). Sensibiliser au tri des emballage, des biodéchets et du verre.


OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

FLUX


VEGETAUX


 EMBALLAGES /
PAPIERS


VERRE

MISE EN ŒUVRE

- Mettre à disposition des affiches de consignes de tri pour les habitats collectifs ;
- Sensibiliser en porte à porte les habitants : les opérations sont dimensionnées pour 2 personnes, sur 75 jours par an, avec un rythme de 144 foyers sensibilisés par an ;
- Sensibiliser via des réunions en pied d'immeuble pour les habitats collectifs : activité dimensionnée pour 40 min avec 2 intervenants en présentiel, ou 1h en visioconférence. Les supports PPT de réunion ne sont pas pris en compte dans le budget ;
- Distribuer les flyers par boîtage.

ACTEURS IMPLIQUES

- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement ;
- Les bailleurs sociaux et les syndicats : Les « Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis » ;
- Les associations de quartiers.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

POINTS FORTS A PROLONGER

- Réaliser des passages de sensibilisation en PàP chez les habitants de la CU ;
- Mise en ligne du guide pratique "réduire et trier vos déchets".

COMMUNICATION

- Mise à disposition d'affiches sur les consignes de tri pour les habitats collectifs ;
- Boîtage de flyers sur les consignes de tri.

SUPPORTS

- Flyers avec consignes de tri ;
- Affiches sur les consignes de tri à installer dans l'immeuble.

SENSIBILISATION

- Sensibilisation en PàP chez les habitants sur les consignes de tri, via de la communication engageante ;
- Réunions en pied d'immeuble pour les habitats collectifs ou réunions en visioconférence avec la modalité du pied-dans-la-porte : possibilité de signer une charte d'adhésion au tri pour 6 semaines.

SUPPORTS

- Flyers pour la sensibilisation en Porte à Porte ;
- Sondage pour appliquer la Communication Engageante ;
- Power Point pour les réunions en visioconférence ;
- Affiches avec les consignes de tri à installer dans les immeubles ;
- Charte d'adhésion au tri pour 6 semaines.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation en PAP	48 500	48 500	48 500	48 500	48 500	48 500	291 000
Opérations de sensibilisation en pied d'immeuble	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	9 000
TOTAL	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	300 000



TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
TOTAL	NON QUANTIFIABLE						

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre d'opérations de sensibilisation avec boîtage flyers - visites à domicile	75	75	75	75	75	75	450
Nbre d'opérations de sensibilisation - réunions pied d'immeuble - objectif	10	10	10	10	10	10	60
Nbre de foyers sensibilisés en PAP	10 754	10 754	10 754	10 754	10 754	10 754	64 524
Equivalent en nbre d'habitants sensibilisés en PAP	26 862	26 862	26 862	26 862	26 862	26 862	161 172



ACTION 3.3.3 Animer un programme d'intégration des nouveaux habitants en habitat collectif

Axe 3 : Relance du tri « R » Recyclage

DEMARCHE

L'accès facile et immédiat aux informations pour suivre les bonnes pratiques lors d'un emménagement dans un habitat collectif est fondamental pour pouvoir s'y conformer.



OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

MISE EN ŒUVRE

- Prendre contact avec les nouveaux habitants par les référents habitat ;
- Animer les opérations de sensibilisation et des temps d'échanges sur les moyens et mesures mise en place dans l'habitat collectif sur la gestion des déchets ;
- Mobiliser des bailleurs et syndics...

ACTEURS IMPLIQUES

- Les communes ;
- Les bailleurs sociaux et les syndics pour le déploiement des projets dans leurs copropriétés et la communication auprès des habitants : Les « Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis » ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Usagers

COMMUNICATION

- Flyers avec les consignes de tri à disposition du référent habitat, à destination des nouveaux habitants ;
- Les référents habitat inviteront par téléphone les nouveaux habitants à participer à une réunion en visioconférence.

SUPPORTS

- Flyers avec consignes de tri ;
- Affiches sur les consignes de tri à installer dans l'immeuble.

SENSIBILISATION

- Réunions en pied d'immeuble pour les habitats collectifs ou réunions en visio avec la modalité du pied-dans-la-porte : possibilité de signer une Charte d'adhésion au tri pour 6 semaines.

SUPPORTS

- Power Point pour les réunions en pied d'immeuble ou en visio ;
- Charte d'adhésion au tri pour 6 semaines.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Opérations de sensibilisation	13 750	13 750	13 750	13 750	13 750	13 750	82 500
TOTAL	13 750	13 750	13 750	13 750	13 750	13 750	82 500

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
	NON QUANTIFIABLE						
TOTAL							

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre de foyers informés	100	100	100	100	100	100	600



ACTION 3.3.4 Créer un réseau de bailleurs et de copropriétés en vue d'améliorer les performances de tri

Axe 3 : Relance du tri « R » Recyclage

DEMARCHE

GPS&O accompagnera les copropriétés et les bailleurs sociaux volontaires dans la réduction des déchets et l'amélioration du tri au sein des immeubles. Un programme d'accompagnement personnalisé, comprenant des incitations à atteindre des objectifs de réduction des déchets, incitera davantage les habitants à adopter les bonnes pratiques.



OBJECTIF 2030

NON QUANTIFIABLE

MISE EN ŒUVRE

- Recenser les bailleurs et copropriétaires volontaires ;
- Diagnostiquer des pratiques ;
- Accompagner la réduction et le tri des déchets ;
- Partager les bonnes pratiques et RETEX.

ACTEURS IMPLIQUES

- Les bailleurs sociaux des communes et les copropriétaires pour l'animation du réseau : Les « Résidences Yvelines Essonne », « 1001 vies habitat », « Domnis » ;
- Les associations de quartiers ;
- Les associations engagées dans prévention ;
- La CU GPS&O selon les modalités de son dispositif d'accompagnement.

PILOTAGE : DMD, Direction Animation & Sensibilisation GPS&O

PUBLIC CIBLE : Bailleurs et copropriétaires

POINTS FORTS A PROLONGER

- Partager les retours d'expérience dans le cadre du groupe de travail inter-bailleurs.

EXEMPLARITE

- Partage de bonnes pratiques et retours d'expériences

COMMUNICATION

- Communiquer sur le site en ligne, sur les réseaux sociaux et via les différents services de la CU de la possibilité pour les bailleurs et copropriétaires volontaires de participer à un programme d'accompagnement personnalisé à la réduction des déchets.

SENSIBILISATION

- Programme d'accompagnement personnalisé à la réduction des déchets pour les bailleurs et copropriétaires :
 - diagnostic des pratiques déjà en place et aides personnalisées ;
 - aides au réaménagement des locaux poubelles ou d'autres espaces communs ;
 - mise à disposition d'informations personnalisées sur ses pratiques (raison du refus d'un bac lors de la collecte sélective, performances de tri de l'immeuble...).

SUPPORTS

- Affiches avec consignes de tri à installer dans l'immeuble.

€ CHIFFRAGE

• BUDGET PLPDMA

En €	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Animation des relations avec les parties prenantes	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	90 000
Opérations de sensibilisation	4 125	4 125	4 125	4 125	4 125	4 125	24 750
TOTAL	19 125	19 125	19 125	19 125	19 125	19 125	114 750

TABLEAU DE BORD

INDICATEURS DE SUIVI – IMPACTS TONNAGES EVITES

En tonnes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
TOTAL	NON QUANTIFIABLE						

INDICATEURS OPERATIONNELS

En nombre d'unités	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Nbre de foyers informés	30	30	30	30	30	30	180